



**Objet :** Clôture des inscriptions 2017/2018

Les **inscriptions et réinscriptions**, pour le compte de l'année **2017-2018**, **seront closes le vendredi 16 février 2018**. Je vous adresse mes félicitations ainsi qu'à vos personnels, pour les avancées réalisées vers la restauration dans notre Institution d'un régime de fonctionnement conforme aux normes exigées de tout établissement universitaire pour être habilité à délivrer des diplômes.

Toutefois, il m'est donné de constater que quelques-unes de nos formations ne peuvent toujours pas s'inscrire dans les délais impartis. Ces formations seront, à compter du **1<sup>er</sup> mars 2018**, logées dans le fichier d'un **campus ad hoc**. A cet effet, vous voudrez bien me faire parvenir, au plus tard, le **mercredi 28 février 2018**, la **liste des formations de votre établissement à inclure dans ce fichier ad hoc** dont la mise en place permettra, entre autres :

- d'inscrire les étudiants concernés aux dates et rythmes déterminés en accord avec les différents acteurs ;
- de disposer d'un calendrier maîtrisé pour les **formations qui ont un fonctionnement normal**, en vue de leur évaluation par l'ANAQ-Sup en 2018 ;
- de maîtriser les effectifs réels afin de pouvoir produire des statistiques fiables et planifier nos activités dans les délais requis.

Le Recteur  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Le Professeur  
**Ibrahima THIOUB**

**Messieurs les chefs d'établissements**

**UCAD**